



Monsieur le Ministre de l'Agriculture  
et de la Souveraineté Alimentaire  
Marc Fesneau  
78 rue de Varenne  
75349 PARIS SP 07

Metz, le 25 mai 2022

Monsieur le Ministre,

Nous vous adressons nos félicitations pour votre nomination au poste de ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Celle-ci vient récompenser votre engagement de longue date en faveur du monde agricole.

Welfarm souhaite que votre arrivée rue de Varenne permette la poursuite et la consolidation des échanges constructifs que nous avons avec votre ministère, sur les sujets liés au bien-être animal.

L'agenda, tant au niveau national qu'europpéen, est fourni. Aussi, nous ne doutons pas que vous aurez à cœur de saisir toutes les opportunités qui permettront de favoriser l'essor d'une agriculture souveraine et durable au service de la planification écologique annoncée par le Président de la République. Nous espérons que le bien-être animal trouvera toute sa place dans ce travail de transition agricole.

Le précédent quinquennat s'était ouvert par les Etats généraux de l'Alimentation et l'expression par le Président de la République de sa volonté de voir les différentes filières agricoles monter en gamme. Bien que, concernant l'élevage, les résultats ne soient que très partiellement au rendez-vous, nous espérons que cette dynamique favorable au bien-être animal sera conservée et que le rapport prévu à l'article 69 de la loi Egalim sera enfin publié afin que nous puissions tirer un bilan exhaustif de la mise en œuvre des plans filières.

Pour ce nouveau quinquennat, le Président de la République a annoncé une loi d'orientation et d'avenir pour assurer le renouvellement des générations, la formation et l'installation des jeunes agriculteurs. Welfarm a bien conscience de la nécessité d'accompagner le renouvellement des générations d'agriculteurs, indispensable pour le maintien d'une activité d'élevage dans notre pays. À ce titre, la transition vers des systèmes d'élevage favorables au bien-être des animaux est un élément-clé de l'attractivité du métier d'éleveur.

**WELFARM - Protection mondiale des animaux de ferme**  
176 avenue André Malraux - BP 80242 - 57006 METZ Cedex 1  
Tél: +(33) 3 87 36 46 05  
Email : [courrier@welfarm.fr](mailto:courrier@welfarm.fr) - [www.welfarm.fr](http://www.welfarm.fr)  
Siret : 395 365 166 000 51

Association dont la mission a été Reconnue d'Utilité Publique par arrêté préfectoral du 16 avril 2010  
Déclarée au registre des associations du Tribunal d'Instance de Metz sous le volume 123 n°68  
Membre observateur de France Nature Environnement et d'Eurogroupe pour les animaux



En effet, les jeunes générations et les nouveaux agriculteurs, d'autant plus lorsqu'ils ne sont pas issus du milieu agricole, sont de plus en plus réfractaires à l'idée d'élever des animaux dans des espaces confinés, dans des systèmes particulièrement intensifs, ou encore de mutiler leurs animaux (ex : castration des porcelets ou ébourgeonnage des veaux). Améliorer les systèmes d'élevage et les pratiques, c'est ainsi proposer une image du métier et un cadre de travail attractifs, qui bénéficient à l'installation et la transmission des exploitations.

De même, la nécessaire évolution des modèles d'élevage les plus intensifs, tant pour des raisons environnementales que liées au bien-être animal, doit impérativement s'accompagner d'une réforme des programmes d'enseignement agricole et des dispositifs de formation continue, pour que ceux-ci soient davantage en phase avec les évolutions à venir et les attentes légitimes des citoyens français et européens, qui souhaitent des élevages plus éthiques et durables.

Par ailleurs, parmi les différents sujets et enjeux prioritaires que vous aurez à aborder figure l'adaptation de l'agriculture et notamment de l'élevage au réchauffement climatique. À ce titre, la réduction des densités dans les élevages et la mise en place d'aménagements appropriés sont indispensables. Outre des équipements dans les bâtiments pour rafraîchir les animaux, l'accès à un plein air aménagé ou, a minima, l'installation de jardins d'hiver pour les volailles ou encore de courettes pour les porcs, nous paraissent ainsi essentiels.

Sur le plan européen, nous espérons que vous soutiendrez avec vigueur les intentions de la Commission européenne d'interdire l'élevage en cage d'ici à 2027 ; que la France participera activement à une révision ambitieuse des textes régissant la protection minimale des animaux d'élevage, sans y oublier les poissons. Par ailleurs, nous saluons l'engagement de la France pour obtenir l'application de clauses miroirs et souhaitons que les produits importés au sein de l'Union européenne respectent les mêmes normes de protection animale que ceux produits en son sein. Enfin, nous attendons que la déclinaison nationale de la Politique agricole commune, par le biais du Plan Stratégique National, intègre et valorise de façon plus ambitieuse le bien-être des animaux.

Welfarm se tient à votre disposition, ainsi qu'à celle de votre cabinet, pour accompagner la mise en place de mesures visant à faire progresser la cause animale. En ce sens, nous vous proposons une rencontre afin d'échanger sur les diverses thématiques abordées dans ce courrier, et dont la liste est bien entendu loin d'être exhaustive.

Vous souhaitant bon courage pour votre prise de fonction, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de notre haute considération.

Ghislain Zuccolo  
Directeur Général

